



## **OPÉRATION SAINT-VALENTIN 2024**

### **RÈGLEMENT DE L'OFFRE SAINT-VALENTIN : 20€ de chèque-cadeaux offerts par gagnants**

#### **Article 1 :**

Le GIE GRAND MAINE – Rue du Grand Launay 49000 ANGERS organise le mercredi 14 février 2024 une offre spéciale Saint-Valentin sans obligation d'achat.

Cette offre est ouverte à toute personne physique majeure ou mineure (sous l'autorité parentale), à l'exclusion des membres du personnel des sociétés organisatrices (le personnel du GIE GRAND MAINE et des boutiques du centre commercial GRAND MAINE, la Direction de chaque centre commercial, ainsi que des membres de leur famille).

Cette offre est valable une fois par jour et par personne, le mercredi 14 février 2024, dans le centre commercial GRAND MAINE, de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

#### **Article 2 :**

Le présent règlement sera affiché au Kiosque Accueil Information du centre commercial GRAND MAINE. Il sera également consultable sur le site Internet du centre commercial GRAND MAINE : [www.grandmaine.com](http://www.grandmaine.com)

Il sera adressé gratuitement (remboursement du timbre au tarif en vigueur sur simple demande) à toute personne qui en fera la demande écrite à l'adresse suivante :

Saint-Valentin 2024, GIE GRAND MAINE - Rue du Grand Launay - 49000 ANGERS, accompagnée d'un RIB.

#### **Article 3 :**

Le GIE GRAND MAINE propose une offre spéciale Saint-Valentin sans obligation d'achat le mercredi 14 février 2024. Cette offre est la suivante :

**Il y aura 25 personnes qui seront tirées au sort pour gagner 20€ de chèque-cadeaux Grand Maine chacune, à dépenser dans les boutiques du centre (Hors Carrefour, Normal et Action).**

Pour bénéficier de cette offre spéciale Saint-Valentin le mercredi 14 février 2024, il suffit de :

- Se rendre dans la galerie Grand Maine le mercredi 14 février 2024 et participer au jeu. Il consiste à se présenter à une hôtesse, qui fournira un cadenas sur lequel est inscrit un numéro unique, puis accrocher le cadenas aux lettres XXL LOVE. Les hôtesse tireront au sort 25 cadenas, soit 25 gagnants tout au long de la journée.

- Remplir le formulaire auprès d'une hôtesse pour y inscrire les données personnelles et numéro de téléphone afin d'être contacté en cas de tirage au sort positif.

Une fois le cadenas accroché et le formulaire rempli, l'hôtesse vous contactera par téléphone dans la journée du mercredi 14 février 2024 si vous êtes tiré au sort. Le GIE GRAND MAINE limite cette offre à vingt cinq (25) personnes gagnantes. L'offre est limitée à une seule participation par jour et par personne.

*Mentions légales indiquées sur les supports de communication :*

*\* Offre valable le mercredi 14 février 2024, limitée aux 25 personnes gagnantes.*

L'offre débute le mercredi 14 février 2024 à 10h et se terminera le mercredi 14 février 2024 à 18h selon les dates indiquées dans l'article 1 du présent règlement.

**Article 4 :**

L'offre ne pourra faire l'objet d'aucune modification, et les chèques-cadeaux remis ne pourront être ni échangés, ni remboursés.  
Les 20€ d'achats seront échangeables mais non-remboursables.

**Article 5 :**

L'offre sera communiquée sur les supports de communication suivants :

- Par des PLV et affiches dans le centre commercial GRAND MAINE
- Sur le site Internet : [www.grandmaine.com](http://www.grandmaine.com), sur les pages Facebook et Instagram du centre : <https://www.facebook.com/CentreCommercial.GrandMaine/> et <https://www.instagram.com/grandmaineangers/>
- Par une e-news envoyée sur la base de données du centre commercial GRAND MAINE.

**Article 6 :**

La participation à cette offre implique l'acceptation pure et simple des clauses du présent règlement.

**Article 7 :**

Le GIE GRAND MAINE se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'opération en cas de force majeure. Dans ce cas, l'interruption sera annoncée par voie d'affichage au sein du centre commercial.  
Ces changements n'entraîneront aucun droit à dédommagement (remboursement, remise...) de quelque nature que ce soit.

**Article 8 :**

Toute contestation ou réclamation relative à cette offre devra être formulée par écrit et adressée à : SAINT-VALENTIN, GIE GRAND MAINE - Rue du Grand Launay - 49000 ANGERS

Le GIE GRAND MAINE tranchera le litige en dernier ressort. Les contestations ou réclamations ne pourront être retenues au-delà d'un délai d'un mois à partir de la clôture du jeu.

\*\*\*\*\*